

Treuil manuel de levage auto freiné
631 AFL

Notice d'instructions



Sommaire

1 - Avertissement général	2
2 – Présentation des appareils	2
3 - Manutention - Stockage	5
4 – Utilisation, montage et mise en service	5
5 – Entretien et maintenance.....	7
6 – Contre-indications d’emploi.....	7
7 – Précautions d’utilisation.....	8
8 – Vérifications réglementaires obligatoires	8
9 – Mise hors service.....	9
10 – Specimen de déclaration de conformité	9

1 - Avertissement général

Cet appareil est concerné par la réglementation européenne et plus particulièrement la Directive Machines 2006/42/CE et la norme NF EN 13157

- Avant d'utiliser ce treuil, il est indispensable, pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.
- Cette notice d'instructions doit être conservée à la disposition de tout opérateur. Le constructeur fournira des exemplaires supplémentaires sur simple demande.
- Les treuils 631 AFL permettent d'effectuer des opérations de **levage et de traction**. Veuillez vous assurer que l'opérateur est apte à en assurer le fonctionnement aux conditions prévues dans cette notice. Ceci afin de préserver la sécurité des personnes et de l'environnement.
- N'utilisez jamais ce treuil avec une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation indiquée.
- Cet appareil ne doit en aucun cas être utilisé pour le levage de personnel.
- Cet appareil ne doit en aucun cas être utilisé au-dessus de personnes sans que la charge ne soit sécurisée par un autre moyen.
- Avant chaque utilisation, l'opérateur vérifiera le bon état de l'appareil, de son câble, de son crochet, de son marquage et de sa fixation.
- Avant chaque utilisation, s'assurer que la manivelle est bien verrouillée sur son axe à vis sans fin contre le système de frein (opposé à l'écrou de retenue) et que celui-ci est en parfait état de fonctionnement (cf figure 1 du § 4.2).
- Le constructeur décline toute responsabilité pour les conséquences dues à l'utilisation ou à l'installation des appareils non prévues dans la présente notice ; ainsi que les conséquences de démontage, modifications ou remplacement de pièces ou composants d'origine par des pièces ou composants d'autres provenances sans son accord écrit.
- Il est formellement interdit de motoriser ces appareils.

2 – Présentation des appareils

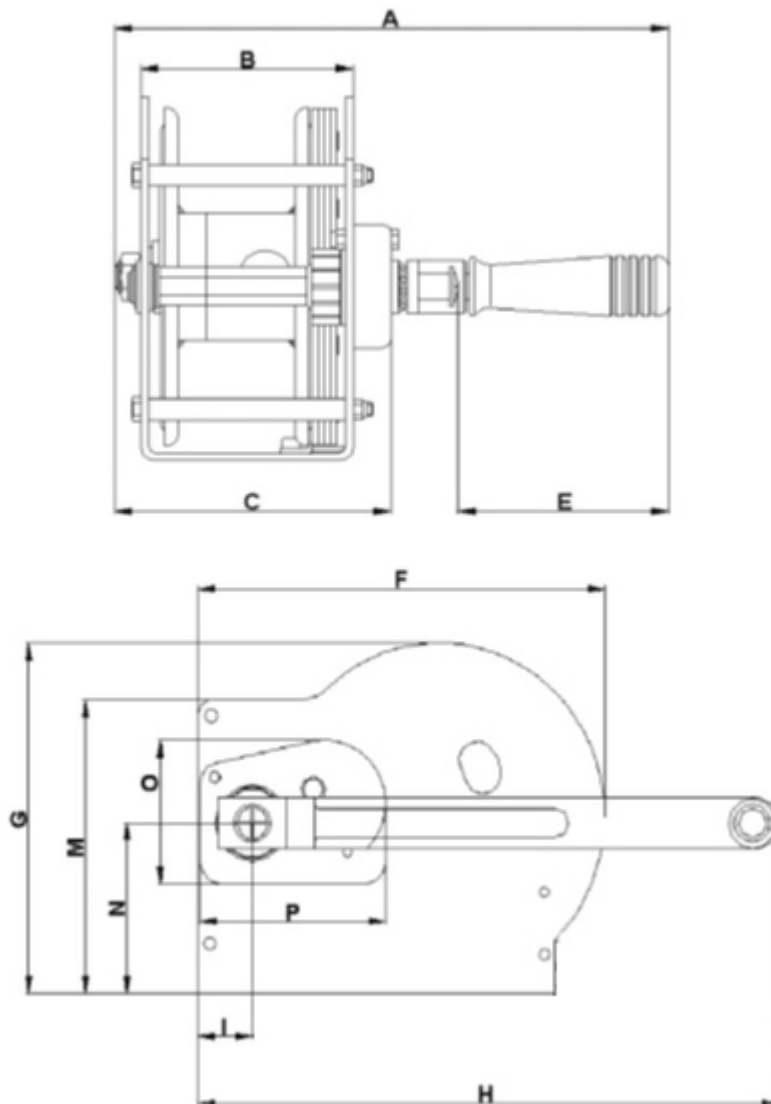
Les treuils 631 AFL sont des treuils manuels de levage et de traction construits suivant les normes et prescriptions en vigueur.

10 modèles dans la gamme (dont 5 modèles Inox).

2.1. Construction

- Tôle acier
- Protection par zingage et bichromatage ou inox selon les modèles
- Frein automatique à rochet et friction maintenant la charge en position dès que cesse l'action de la manivelle

2.2. Cotes d'encombrement :



Type	4 AFLM	4 AFL	4 AFL Inox	6 AFL	6 AFL Inox	8 AFL	8 AFL Inox	12 AFL	12 AFL Inox
A	211	250	245	265	265	265	270	294	294
B	50	90.5	88.5	99	99	100	100	119.5	119.5
C	78	117	117	132	132	132	130	155	155
E	126	100	96	100	100	100	100	100	100
F	125	128	128	161	165	200	200	214	214
G	96	96	96	128	130	167	167	170	170
H	195	197	202	240	232	290	290	295	295
I	27	27	27	27	27	27	27	28	28
M	80	80	80	117	117	140	140	140	140
N	31	31	31	58	58	81	81	81	81
O	68	68	58	68	58	68	58	68	58
P	92	92	92	92	92	92	92	92	92

2.3. Caractéristiques techniques des différents modèles

Référence	4 AFLM	4AFLM Inox	4 AFL	4 AFL Inox	6 AFL	6 AFL Inox	8 AFL	8 AFL Inox	12 AFL	12 AFL Inox
Charge autorisée :										
Couche supérieure (kg)	80	80	190	180	240	240	270	270	490	490
Couche inférieure (kg)	190	190	340	340	500	500	650	650	900	900
Ø du moyeu de bobine (mm)	27	27	40	36	45	45	54	54	63	63
Capacité en charge roulante 30 % (kg)	350	450	500	500	750	750	850	850	1 500	1 500
Charge minimum de fonctionnement (kg)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Rapport	1/2.57	1/2.57	1/2.57	1/2.57	1/3.5	1/3.5	1/4.85	1/4.85	1/9.71	1/9.71
Ø câble (mm)	3	3	4	4	5	5	6	6	7	7
Longueur maxi (m)	8	8	12	12	14	14	19	19	13	13
Poids du treuil nu (kg)	2.2	2.2	2.7	2.8	3.7	4.4	5.5	5.2	7.4	7.6

2.4. Accessoires

Les 631 AFL peuvent être livrés avec câbles et accessoires. Les poulies et les moufles utilisés avec ces treuils doivent être conformes à la Directive Machines 2006/42/CE.

2.5. Fonctionnement

Procéder comme suit :

- Lever légèrement la charge et lâcher la manivelle. La charge ne doit pas descendre.
- Le treuil est conçu pour lever des charges suspendues ou des charges mobiles sur des plans horizontaux ou inclinés. Il est indispensable de respecter les charges maximales indiquées au paragraphe 2.3 ou sur l'étiquette signalétique du treuil.
- La charge monte ou descend selon les sens indiqués sur le boîtier du frein "Montée" ou "Descente". En tournant la manivelle selon les sens indiqués sur l'étiquette du treuil (Descente ou Montée), la charge est abaissée ou levée.
- Lors du levage, le treuil doit émettre un bruit régulier ("clic, clic,..."). C'est un indicateur de bon fonctionnement, Au cas où le bruit n'est pas émis, il est possible que l'auto frein ne soit pas engagé. Tourner alors la manivelle sur 2 ou 3 tours dans le sens de la "Montée" pour l'engager. Si le bruit n'est pas audible après quelques tours, ne pas utiliser le treuil.
- Pendant les manœuvres de "Montée" ou de "Descente" garder en permanence la main sur la manivelle. Pour arrêter la charge à n'importe quel moment lors d'une action de "Montée" ou de "Descente", lâcher la manivelle ou arrêter simplement de l'actionner. Il est impératif de veiller à ce que le câble ou la sangle soient bien guidés lors de l'enroulement et qu'il n'y ait pas de croisements, ni de coincement.

- Le treuil est auto-freiné. Cependant ce frein nécessite une charge minimum pour être actionné (voir paragraphe 2.3), d'autre part veiller au risque de surchauffe du système de freinage pour les descentes prolongées de charges.
- Pour toute utilisation en milieu corrosif, il est conseillé d'utiliser un treuil INOX 316L

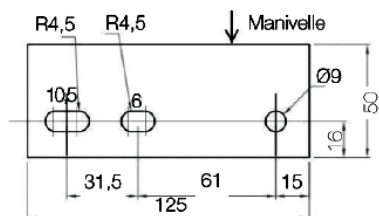
3 - Manutention - Stockage

Les treuils 631 AFL ne nécessitent pas de matériel de manutention. Il est recommandé de stocker le matériel à l'abri des intempéries.

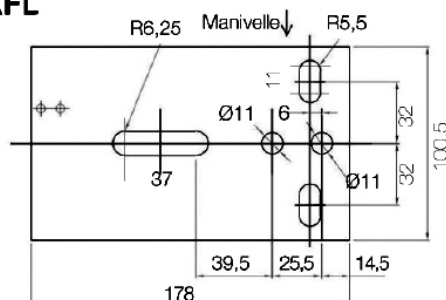
4 – Utilisation, montage et mise en service

Vérifier la planéité et la solidité de l'applique suivant la charge à lever ou à tracter.

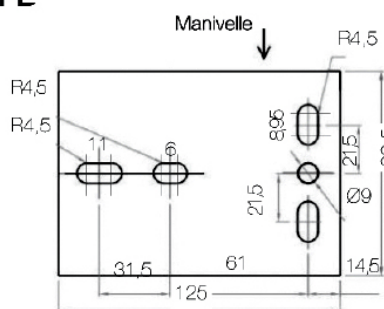
4AFLM



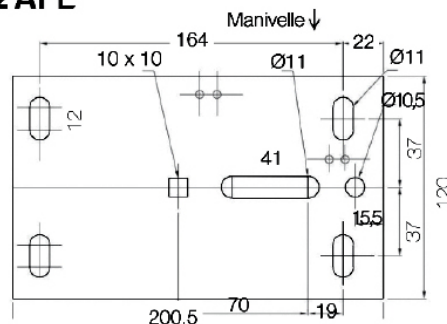
8AFL



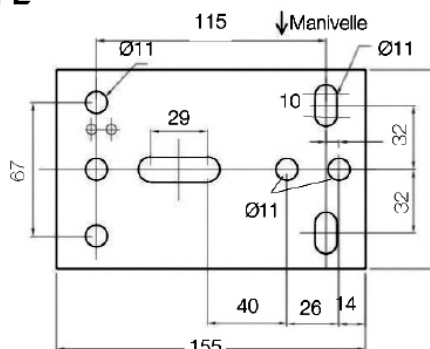
4AFL



12AFL



6AFL



Les précautions suivantes doivent être respectées.

Vérifier le treuil avant chaque utilisation, ne pas l'utiliser si vous avez un doute sur son bon fonctionnement.

4.1. Fixations

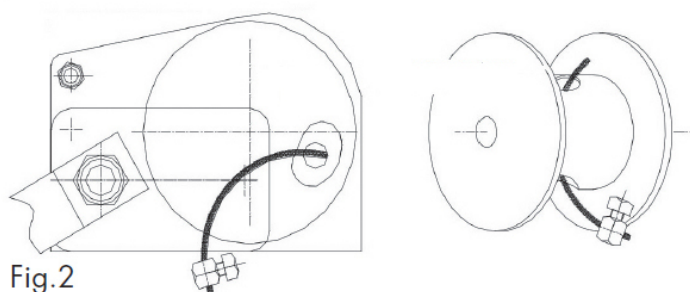
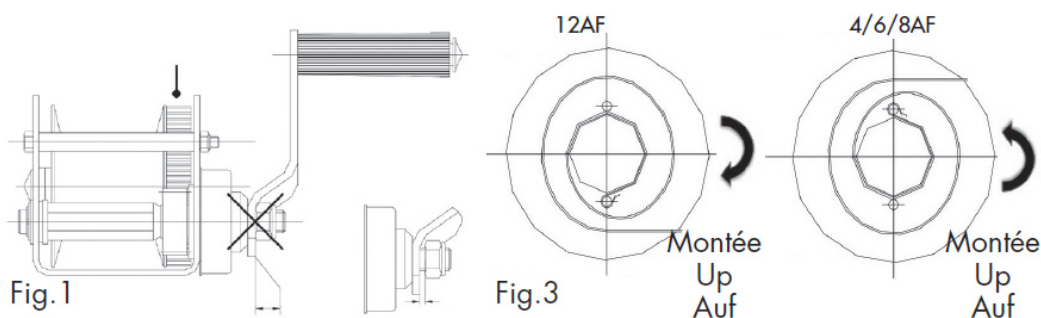
Le treuil doit obligatoirement être fixé en 3 points à l'aide de vis M8 12.8 et des rondelles adaptées sur un support correctement dimensionné par rapport à l'application. Voir dimensions ci-contre.

Vérifier que la qualité et la charge de rupture du câble utilisé sont compatibles avec l'utilisation.

4.2 Mise en place du câble

Attention : n'utiliser que les diamètres (voir paragraphe 2.3) et les qualités de câble indiqués sur l'étiquette du treuil (qualité recommandée 1770 N/mm²)

- Introduire le câble dans le serre-câble fourni avec le treuil.
- S'assurer que la vis de pression du serre-câble a été vissée à fond (Fig.2) et que le sens d'enroulement sur le tambour est respecté (Fig.3).
- Un minimum de 2 tours de câble doit toujours rester sur le tambour. Il est recommandé de marquer cette limite par une trace de couleur sur le câble.
- Le câble doit être monté avec une tension initiale. S'assurer de l'enroulement régulier du câble.



Ne jamais monter le câble en sens inverse de la rotation normale du tambour indiquée sur l'étiquette du treuil. Le frein à friction serait alors mis hors service

4.3 Mise en service du treuil

Les treuils 631 AFL sont livrés soit nus sans câble, soit équipés de câble selon votre commande.

Il est nécessaire de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil avant toute utilisation, notamment en réalisant un essai de mise en service selon les réglementations en vigueur localement.

5 – Entretien et maintenance

- Vérifier régulièrement l'état du câble ainsi que celui du crochet. Un câble effiloché, coupé ou qui présente une pliure, ne fonctionne pas correctement et doit être changé avant toute utilisation.
- Graisser les pignons au moins une fois par an, ou plus si le treuil est utilisé de façon intensive. Pour cela, ne pas démonter le treuil, faire tourner la bobine en déposant une couche de graisse uniforme avec un pinceau sur la denture de la bobine. Utiliser une graisse type molydal n°3790.
- **Important** : ne pas graisser le système d'auto-frein.
- Garder le treuil dans un bon état de fonctionnement. Les pièces mécaniques non entretenues peuvent causer des dysfonctionnements voire des accidents. Le treuil doit être vérifié au moins une fois par an par une personne habilitée. Le résultat de la vérification ainsi que toute intervention sur le treuil, le câble, la sangle ou le crochet doit être consigné dans un carnet de maintenance.

Régulièrement, et avant toute utilisation : vérifier l'état du câble, du crochet et de son linguet de sécurité. Si le câble et le crochet ne sont pas fournis avec l'appareil, veiller à ce que le câble et le crochet utilisés garantissent un niveau de sécurité correspondant au coefficient de rupture de 5 (directive Machines 2006/42/CE).

6 – Contre-indications d'emploi

Avant toute utilisation, s'assurer qu'il n'existe aucune cause de surcharge telle que : adhérence au sol, succion, coincement, etc. Nous vous mettons en garde contre toutes les utilisations ou les manipulations fautives interdites ci-dessous :

Il est interdit :

- De laisser le treuil à la portée d'enfants ni de personnes ne connaissant pas son fonctionnement ;
- de lever des charges supérieures à la charge nominale indiquée sur la plaque de l'appareil
- de dévider complètement le tambour (conserver 2 à 3 enroulements résiduels);
- de tirer en biais ;
- de tirer sur un point fixe ;
- de faire balancer la charge ;
- de maintenir la charge suspendue ou en traction au-delà du temps nécessaire à l'opération. Dans le cas contraire, prévoir un système de maintien de la charge indépendant du treuil afin de sécuriser celle-ci ;
- d'utiliser le treuil pour lever du personnel ;
- d'utiliser le treuil dans le cas d'applications aléatoires (dont la charge est susceptible d'être modifiée en fonction de phénomènes naturels tels que le vent, la pluie...);
- de passer sous la charge ;
- d'utiliser des câbles ne correspondant pas, en diamètre et en texture, aux spécifications de la présente notice (coefficient de rupture 5) ;
- d'utiliser des câbles détériorés ou avec des épissures ;
- d'utiliser des crochets sans linguet, ne correspondant pas aux charges indiquées sur l'appareil, ou en mauvais état ;
- d'introduire des objets dans les pièces en mouvement ;
- d'intervenir sur des appareils en charge ;
- de laisser descendre la charge en chute libre ;
- de motoriser les appareils ;
- d'utiliser le câble de l'appareil comme élingue ;
- d'utiliser des manivelles autres que celles d'origine ;
- d'utiliser l'appareil pour d'autres opérations que celles auxquelles il est destiné ;
- d'utiliser le treuil comme anti-chute, quelle que soit la hauteur de chute et la charge appliquée ;
- d'employer des pièces ou composants autres que les pièces ou composants d'origine du constructeur ;
- de moufler en positionnant le point fixe sur le treuil ;

7 – Précautions d'utilisation

- La température d'utilisation doit être comprise entre $- 10^{\circ}$ C et $+ 50^{\circ}$ C.
- Ces treuils sont prévus pour une utilisation dans un environnement normal. S'ils doivent être utilisés dans un environnement agressif (atmosphère saline, chimique...), il est conseillé d'utiliser un treuil INOX 316L.
- Ces treuils doivent être régulièrement manipulés, même à vide.
- Il est vivement recommandé de ne pas manipuler du câble sans être protégé par des gants.

8 – Vérifications réglementaires obligatoires

Ce matériel a été conçu pour être testé :

- En épreuve dynamique, au coefficient 1,1.
- En épreuve statique, au coefficient 1,5

Une vérification périodique d'entretien est nécessaire une fois par an.

Conformément à la réglementation, l'utilisateur doit mettre en place un livret de contrôle sur lequel seront inscrits toutes les interventions et tous les contrôles effectués sur l'appareil (Règle FEM 9755).

En France, depuis le 1^{er} avril 2005, le propriétaire d'un appareil de levage doit :

1. **Au titre des dispositions de l'arrêté du 2 mars 2004**, tenir à jour un carnet de maintenance dans lequel doivent être consignées :

- Les opérations de maintenance effectuées, en application des recommandations du fabricant
- Toute autre opération (d'inspection, d'entretien, de réparation, de remplacement ou de modification sur l'appareil).

Pour chacune de ces opérations, doivent être indiqués : la date des travaux, les noms des personnes et, le cas échéant, des entreprises les ayant effectués, la nature de l'opération et, s'il s'agit d'une opération à caractère périodique, sa périodicité. Si les opérations comportent le remplacement d'éléments de l'appareil, les références de ces éléments doivent être indiquées.

2. **Au titre de l'arrêté du 1er mars 2004, article R 232.12 du Code du Travail :**

Vérifications lors de la mise en service (sections 3 de l'arrêté -articles 12 à 17) :

- Examen d'adéquation (article 5-1) : matériel approprié et installation conforme. Il doit être fourni, par écrit, par l'utilisateur (article 3d).
- Examen de montage et d'installation (article 5-11) : matériel installé selon la notice.
- Examen de fonctionnement (article 6c ou 14-II) : en charge avec essais de sécurité.
- Examen statique (art. 10)
- Examen dynamique (art. 11)

Vérifications générales périodiques (sections 5 de l'arrêté - articles 22 à 24) :

- Examen de l'état de conservation (art. 9) : matériel conservé en bon état, sans manque, ni ajout, conforme.
- Examen de fonctionnement (art. 6b et c) : en charge avec essais de sécurité.

Vérifications lors de la remise en service (sections 4 de l'arrêté -articles 18 à 21) :

- Examen d'adéquation (art. 5-I).
- Examen de montage et d'installation (art. 5-II).
- Examen de l'état de conservation (art. 9).
- Examen de fonctionnement (art. 19-II).
- Examen statique (art. 10)
- Examen dynamique (art. 11)

9 – Mise hors service

Lorsque le matériel présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a obligation pour l'utilisateur d'assurer l'élimination de ce matériel, à savoir : mise hors d'état de fonctionner, éventuellement : démontage.

10 – Spécimen de la Déclaration de Conformité



Declaration of conformity

We certify that the delivered models correspond to the European Norm 2008/42/CE, to all points being subject of the auto-certification process and that the corresponding quality standards have been respected.

Brake winches : AF - CS



Process of auto certification CE according to the norm EN 13157+A1 : Table 1

Table 1

Table with 4 columns: 4AF / 4AFMD, 4AFS / 4AFSD, 4AFM / 4AFMD, CS100

Process of GS-certification by the BG - PRÜFZERT in Düsseldorf N°MHHW 10 039 for the models : Table 2

Table 2

Table with 4 columns: 4AFM / 4AFMD, 4AFS / 4AFSD, 4AF / 4AFD, 4AFS / 4AFSD

The Quality Management system at the production site of TDE TREUILS GOLIATH has been certified ISO 9001 to 2008 by the TUV Saarland (certificate 71 100L 123).

CEO Xavier GUYARD

FR Certificat de conformité

Nous certifions que les modèles livrés sont conformes à la directive 2008/42/CE et à tous les points du modèle faisant l'objet du dossier d'auto certification, et que le plan qualité a été respecté.



Dossier d'auto certification CE suivant la norme EN 13157+A1 : Table 1

Table 1

Le système d'assurance qualité du site TDE TREUILS GOLIATH est certifié ISO 9001 vers. 2008 par le TUV Saarland (certificat 71 100L 123).



Verfahren der CE Zertifizierung gemäß EN 13157+A1 : table 1

Das Qualitäts Management, sowie die Produktion von TDE TREUILS GOLIATH wurden durch den TUV Saarland (certifikat 71 100L 123) gemäß ISO 9001 bis 2008 geprüft.

NL Conformiteitscertificaat

Wij garanderen dat de geleverde modellen in overeenstemming zijn met de richtlijn 2008/42/EG en met alle punten van het model dat het voorwerp uitmaakt van het zelfcertificeringsdossier, en dat het kwaliteitplan nageleefd werd.



Zelfcertificeringsdossier EG volgens de norm EN 13157+A1 : referentie Table 1

Table 1

Het kwaliteitsborgingssysteem van het centrum TDE TREUILS GOLIATH is ISO 9001:2008 gecertificeerd sinds 2008 door de TUV Saarland (certificaat 71 100L 123).



Dokumentacja autoocertyfikacji EG volgens de norm EN 13157+A1 dla typów : Table 1

Table 1

System kontrol jakości zakładu TDE TREUILS GOLIATH posiada certyfikat ISO 9001:2008 wydany przez TUV Saarland (certyfikat 71 100L 123).



EF-fabrikantserklæring, i henhold til normen EN 13157+A1 for typer : Table 1

Table 1

TDE GOLIATH SPIL fabrikens kvalitetssystem er certificeret med ISO 9001, version 2008 af TUV Saarland (certifikat 71 100L 123).



EF selvserifiseringsdokumentation i henhold til standarden EN 13157+A1 for typer : Table 1

Table 1

Kvalitetssystemet for anlægget TDE TREUILS GOLIATH er ISO 9001:2008 certificeret version 2008 af TUV Saarland (certifikat 71 100L 123).



Självcertifieringsdokumentationen CE i enlighet med standarden SS EN 13157+A1 för typerna : Table 1

Table 1

Kvalitetssystemet för anläggningen TDE TREUILS GOLIATH har certifierats ISO 9001 vers. 2008 av TUV Saarland (certifikat 71 100L 123).



Automaattisella jarrulla varustetut vinnsit EN 13157+A1 -standardin mukaiset automaattiset EU-sertifikaattit, seuraaville tyypeille : Table 1

Table 1

TDE GOLIATH -VINSSIN työmaan laadunvarmistusjärjestelmälle on myönnetty ISO 9001 -sertifikaatti, versio 2008. Myöntäjä: TUV Saarland (sertifikaatti 71 100L 123).

IT Certificato di conformità

Si certifica che i modelli consegnati sono conformi alla direttiva 2008/42/CE e in tutti i punti al modello oggetto della documentazione di auto-certificazione, e che il piano qualità è stato rispettato.



Documentazione di auto-certificazione CE secondo la norma EN 13157+A1 per i tipi : Table 1

Table 1

Il sistema di assicurazione qualità del sito TDE TREUILS GOLIATH è certificato ISO 9001 fino a 2008 da parte del TUV Saarland (certificato 71 100L 123).



Dossier de auto-certification CE según la norma EN 13157+A1, referencia : Table 1

Table 1

El sistema de seguro calidad del sitio TDE TREUILS GOLIATH tiene la certificación ISO 9001 versión 2008 por la TUV Saarland (certificado 71 100L 123).



Dossier de auto-certification CE de acordo com a norma EN 13157+A1, referência : Table 1

Table 1

O sistema de segurança da qualidade do site TDE TREUILS GOLIATH tem certificação da norma ISO 9001 versão 2008 pelo TUV Saarland (certificado 71 100L 123).



Verfahren zur CE Zertifizierung durch BG - PRÜFZERT in Düsseldorf N°MHHW 10 039 für die Modelle : Table 2

Table 2

Das Qualitäts Management, sowie die Produktion von TDE TREUILS GOLIATH wurden durch den TUV Saarland (certifikat 71 100L 123) gemäß ISO 9001 bis 2008 geprüft.



Verfahren zur CE Zertifizierung durch BG - PRÜFZERT in Düsseldorf N°MHHW 10 039 für die Modelle : Table 2

Table 2

Das Qualitäts Management, sowie die Produktion von TDE TREUILS GOLIATH wurden durch den TUV Saarland (certifikat 71 100L 123) gemäß ISO 9001 bis 2008 geprüft.



Dokumentacja tykająca sa wydawania własnego oświadczenia ES w śladzie s normy EN 13157+A1, referencja : Table 1

Table 1

System zabezpieczenia kwalita w previzbke TDE TREUILS GOLIATH ma certyfikat ISO 9001, wers 2008, wydany urzadzem TUV Saarland (certifikat 71 100L 123).



Autocertifikacijska dokumentacija CE podle norme EN 13157+A1, čislo : Table 1

Table 1

Jem řízení kvality výrobního závodu TDE TREUILS GOLIATH je certifikováno podle normy ISO 9001:2008 certifikátní organizací TUV Saarland (osvědčení 71 100L 123).



Verfahren zur CE Zertifizierung durch BG - PRÜFZERT in Düsseldorf N°MHHW 10 039 für die Modelle : Table 2

Table 2

Das Qualitäts Management, sowie die Produktion von TDE TREUILS GOLIATH wurden durch den TUV Saarland (certifikat 71 100L 123) gemäß ISO 9001 bis 2008 geprüft.



Verfahren zur CE Zertifizierung durch BG - PRÜFZERT in Düsseldorf N°MHHW 10 039 für die Modelle : Table 2

Table 2

Das Qualitäts Management, sowie die Produktion von TDE TREUILS GOLIATH wurden durch den TUV Saarland (certifikat 71 100L 123) gemäß ISO 9001 bis 2008 geprüft.



Verfahren zur CE Zertifizierung durch BG - PRÜFZERT in Düsseldorf N°MHHW 10 039 für die Modelle : Table 2

Table 2

Das Qualitäts Management, sowie die Produktion von TDE TREUILS GOLIATH wurden durch den TUV Saarland (certifikat 71 100L 123) gemäß ISO 9001 bis 2008 geprüft.



Verfahren zur CE Zertifizierung durch BG - PRÜFZERT in Düsseldorf N°MHHW 10 039 für die Modelle : Table 2

Table 2

Das Qualitäts Management, sowie die Produktion von TDE TREUILS GOLIATH wurden durch den TUV Saarland (certifikat 71 100L 123) gemäß ISO 9001 bis 2008 geprüft.



Verfahren zur CE Zertifizierung durch BG - PRÜFZERT in Düsseldorf N°MHHW 10 039 für die Modelle : Table 2

Table 2

Das Qualitäts Management, sowie die Produktion von TDE TREUILS GOLIATH wurden durch den TUV Saarland (certifikat 71 100L 123) gemäß ISO 9001 bis 2008 geprüft.